

**AVIS DE LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 29 NOVEMBRE 2017 SUR LE RAPPORT
ANNUEL D'EXPLOITATION DU DELEGATAIRE ET LE RAPPORT DE CONTROLE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR – EXERCICE 2016**

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le mercredi 29 novembre 2017 à 20h, sous la Présidence de Monsieur Xavier MELKI, Président du SICSEF.

Neuf membres de la CCSPL étaient présents, soit quatre membres élus du Comité Syndical du SICSEF et cinq membres désignés par Hélios pour représenter l'association lors de la commission. La liste des membres de la CCSPL est la suivante :

Représentants du SICSEF

- Xavier MELKI
- Gilles LETEIRER
- René HERBEZ
- Nadine SENSE (Suppléante de M. VERBRUGGHE)

Représentants de l'association Hélios

- Jean-Yves BRIVET
- Patrice GUINARD
- Christophe ARNOUX
- François COUTTAUSSE
- Philippe NEVEU

Le rapport annuel d'exploitation du délégataire, SEFIR ainsi que le rapport annuel de contrôle d'exploitation établi par la société INDDIGO présentent les caractéristiques techniques, financières et économiques de l'exercice 2016, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Les deux rapports ont été communiqués aux membres de la CCSPL le 17 novembre 2017.

Sur la base des rapports annuels et la présentation qui en a été faite en séance par les représentants des deux sociétés, la CCSPL a soulevé quelques interrogations quant aux conditions d'exécution du service de production et de distribution de chaleur sur l'exercice 2016.

Les supports de présentation établis pour la séance sont joints au présent avis.

COMPTE – RENDU DE LA SEANCE

INTERVENTION DU DELEGATAIRE (SEFIR)

Bilan énergétique

Production de chaleur

Production thermique	74 713 MWh
Vente de chauffage	50 313 MWh
Vente d'ECS	17 733 MWh
Rendement chaufferies	90.5%

Mixité énergétique

Biomasse	56,3 %
Cogénération	15,2 %
Gaz (chaufferies)	28,6 %

Bilan commercial

Puissance souscrite	46 948 kW (+6,8 %)
Nombre de bâtiments raccordés en 2016	6 bâtiments pour une puissance souscrite de 3 003 kW
Préparation d'un projet d'extension sur Ermont	Raccordement de 6 nouveaux abonnés pour une puissance souscrite de 2 066 kW

Bilan économique

Chiffre d'Affaires R1 chauffage :	1 651 959 €HT
Chiffre d'Affaires R1 ECS :	580 472 €HT
Chiffre d'Affaires R1 :	2 232 431 €HT
Chiffre d'Affaires R2 :	2 034 682 €HT

Tarif moyen : 62,76 €HT/MWh

SEFIR attire l'attention sur l'effet mécanique de la rigueur climatique sur le prix moyen. En effet, la part abonnement étant fixe et mensuelle, plus les consommations sont élevées, plus le prix moyen sera faible. Une rigueur climatique douce aura tendance à augmenter le prix moyen de l'exercice.

Il est noté que le prix moyen est compétitif par rapport aux prix moyens des réseaux similaires. En outre, les évolutions attendues de la TICGN viendront encore améliorer la compétitivité économique du réseau par rapport aux solutions traditionnelles.

Conduite d'exploitation

Incidents techniques

Chaufferie biomasse :	21/01/2016	Rupture de la vis de décendrage chaudière
	07/03/2016	Rupture du câble grappin
	25/04/2016	Suppression importante dans le foyer chaudière
	02/10/2016	Rupture de l'enrouleur et du câble électrique grappin
	09/12/2016	Fuite sur le foyer de la chaudière
	21/12/2016	Colmatage vanne rotative suies

Ces incidents ont entraîné l'équivalent de plus de 35 jours d'arrêt de la production biomasse, venant s'ajouter aux arrêts techniques programmés. Les chaufferies gaz ont toutefois permis le maintien de la fourniture calorifique aux abonnés durant ces périodes.

Distribution:	18/01/2016	Fontaine Bertin : fuite en chambre de coupure SST 106 Corrosion externe localisée (6h)
	10/03/2016	Logis Verts : fuite sortie chaufferie Rupture soudure sur purgeur chambre vannes (6h)
	30/04/2016	Logis Verts : fuite sur antenne alimentant SST 307, 308, 309 et 310 Corrosion externe localisée (8h)
	20/05/2016	Logis Verts : fuite sur antenne alimentant SST 307, 308, 309 et 310 Corrosion externe localisée (8h)
	20/10/2016	Fossés Trempés : fuite sur antenne alimentant SST 206, 207 et 208 Corrosion externe localisée (8h)
	27/10/2016	Fossés Trempés : fuite sur antenne alimentant SST 206, 207 et 208 Corrosion externe localisée (8h)
	04/11/2016	Fossés Trempés : fuite sur antenne alimentant SST 206, 207, 208 et 209 Absence de calorifuge sur les tubes (8h)

Arrêts techniques :

Les arrêts techniques sont effectués pour permettre de réaliser une maintenance préventive des installations. Les arrêts techniques de la chaufferie biomasse n'engendrent aucun impact pour les usagers, la fourniture étant assurée par les trois chaufferies gaz.

Les arrêts techniques des trois chaufferies gaz engendrent un arrêt de fourniture. Ils sont donc effectués hors périodes de chauffe (entre le 1^{er} juillet et le 31 août) pour limiter l'impact de l'arrêt de fourniture d'eau chaude sanitaire (ECS).

Sur l'exercice 2016, les arrêts techniques ont été effectués aux dates suivantes :

Fontaine Bertin :	du 18 au 19 juillet 2016 (2 jours)
Fossés Trempés :	du 4 au 6 juillet 2016 (2 jours)
Logis Verts :	du 11 au 12 juillet 2016 (2 jours)
Chaufferie Biomasse :	du 1 ^{er} au 10 février 2016 (10 jours) du 12 au 16 septembre 2016 (5 jours)

SEFIR précise que l'arrêt technique hivernal de la chaufferie biomasse s'effectue en général en fin de saison de chauffe, de manière à limiter l'impact sur le mix énergétique de production.

Sur l'exercice 2016, cet arrêt technique a été avancé pour mutualiser l'arrêt de la production dû à un incident technique. Il est confirmé que cet arrêt ne présente pas d'impact de fourniture pour les usagers.

Dépannages :

Sur l'exercice 2016, les équipes de SEFIR ont répondu à 872 demandes d'interventions.

Les origines principales des interventions en sous-stations issues d'appels clients peuvent être distinguées ainsi :

- Chauffage : 39 %
- ECS : 50 %
- Electricité : 9 %

Divers – Actions de communication

25/06/2016 : Journée portes ouvertes de la chaufferie biomasse

26/06/2016 : Journée au Bois des Eboulures à Franconville

QUESTIONS DE LA CCSPL

Incidents techniques sur la chaufferie biomasse

Il est noté un nombre important d'incidents sur la chaufferie biomasse, entraînant des arrêts de production et dégradant ainsi la mixité énergétique du réseau.

Questions : Des moyens de prévention sont-ils mis en place pour limiter ce type d'incident ?

Le groupe Engie Réseaux exploite d'autres chaufferies biomasse. L'expérience de ces installations est-elle utilisée pour l'ensemble des réseaux ?

Réponse : Lors d'incidents, un travail de fond est effectué par les équipes d'exploitation et / ou le fabricant d'installations, pour découvrir les causes de l'incident. Ainsi, les mesures nécessaires peuvent être prises pour limiter le renouvellement des mêmes pannes.

Concernant les chaufferies biomasse exploitées par le groupe Engie Réseaux, il est noté une différence importante dans les technologies utilisées. Toutefois, un retour d'expérience est bien en œuvre, l'objectif étant d'améliorer les performances des nouvelles installations.

Cependant, il est rappelé que les arrêts de production sur la chaufferie biomasse n'engendrent aucune gêne de fourniture de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour les usagers du réseau.

Question : En cas de dégradation trop importante de la mixité, soit un taux EnR inférieur à 50% à l'issue de l'exercice, quel risque y a-t-il pour les usagers d'être facturés avec un taux de TVA à 20% sur la part R1 du tarif de vente de chaleur ?

Réponse : En cas de non atteinte sur un exercice d'un taux de couverture de 50% à partir de biomasse, SEFIR devra justifier ce manquement auprès des autorités fiscales. Dans ce cas, il sera pris en compte la moyenne du taux sur les années précédentes.

Globalement, l'administration fiscale entend que les incidents techniques peuvent mettre à mal le maintien du taux EnR au-dessus de 50%. Il est indispensable de pouvoir justifier que la capacité des moyens de production permette l'atteinte de ce taux en fonctionnement normal.

Fuites du réseau de distribution

Question : Les supports de canalisations sont en cause dans la majorité des fuites survenues sur le réseau de distribution. Existe-t-il des supports différents permettant de limiter les corrosions à l'origine des fuites ?

Réponse : Historiquement les réseaux étaient situés dans des caniveaux, nécessitant ces supports causant les corrosions externes des canalisations.

Aujourd'hui, les canalisations sont en acier pré-isolé et placées en pleine-terre, ce qui permettra de limiter le nombre de fuite sur ces tronçons.

SEFIR ajoute que le renouvellement de l'antenne au départ de Fossés Trempés vers Sannois est à l'étude. Cette antenne alimente les résidences des Carreaux Fleuris, des Tuileries, bel Air et Fossés Trempés, ainsi que le groupe solaire Gaston Ramon.

INTERVENTION DU BUREAU DE CONTROLE ET D'EXPLOITATION (INDDIGO)

Présentation

Inddigo est missionné par le SICSEF pour le contrôle des conditions techniques, économiques et financières de l'exécution du service sur le réseau de chaleur.

Caractéristiques techniques des installations

Principe de fonctionnement du réseau de chaleur :

- Installations de production : Trois centrales de production de chaleur
Une chaufferie biomasse
- Installations de transport : 9,9 km de canalisations
Réseau d'interconnexion de la chaufferie Biomasse aux centrales gaz
Réseau de distribution des chaufferies gaz aux sous-stations
Régime de distribution basse température : <110°C
- Installations de livraison : 63 sous-stations assurant la livraison de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire

Globalement, il n'y a pas eu de gros travaux de renouvellement sur les chaufferies gaz sur l'exercice 2016, à l'exception du remplacement des pompes de distribution sur le site de la Fontaine Bertin, remplacement réalisé pendant l'arrêt technique estival.

Modalités de comptage

Chauffage seul :	14 postes de livraison
Chaleur seule (un échangeur pour le chauffage et l'ECS) :	4 postes de livraison
Chaleur (deux échangeurs dissociant le chauffage et l'ECS) :	45 postes de livraison

Bilan énergétique

Rendement chaufferies	Chaufferie biomasse	89 %
	Fontaine Bertin ch. Gaz	67 %
	Fossés Trempés ch. Gaz	94 %
	Logis Verts ch. Gaz	84 %
	Cogénération	78 %
	Dont rendement électrique	37 %
	Dont rendement thermique	41 %
Rendement réseau	Réseau d'interconnexion	97 %
	Réseau Fontaine Bertin	96 %
	Réseau Fossés Trempés	89 %
	Réseau Logis Vert	94 %

Rendement global des installations	78 %
Energie livrée en sous-station	67 957 MWh
Longueur du réseau	9 900 ml
Densité thermique	6,8 MWh/ml
Contenu CO2	0,110 kgCO2/kWh

Inddigo précise que le rendement de la cogénération sur le site des Logis Verts est normal et satisfaisant. Il est ajouté que les besoins en chaleur du patrimoine raccordé au site des Logis Verts permettent de valoriser 100% de l'énergie produite par la cogénération.

Depuis la mise en service de la chaufferie biomasse, le contenu CO2 du réseau a été divisé par 3.

Analyse du fonctionnement des installations

Mixité de production

Biomasse	56,3%
Gaz	28,6 %
Cogénération	15,2 %

Consommation de chaleur

	2013	2014	2015	2016
DJU	2 534	1 893	2 033	2 346
Chauffage	48 759 MWh	36 958 MWh <i>Rigueur climatique très faible</i>	44 537 MWh <i>Augmentation du nombre d'abonnés</i>	50 261 MWh <i>Augmentation du nombre d'abonnés</i>
ECS	170 757 m ³	170 569 m ³	172 289 m ³	177 316 m ³

Analyse des tarifs

	2013	2014	2015	2016
Tarif R1 moyen	41,67 €HT/MWh	36,28 €HT/MWh	35,26 €HT/MWh	32,83 €HT/MWh
Tarif R2 moyen	34,26 €HT/kW	41,86 €HT/kW	44,18 €HT/kW	43,34 €HT/kW

Inddigo rappelle que la mixité facturée pour la part R1 du tarif permet une meilleure stabilité, limitant l'impact de la variabilité des coûts du gaz et du fuel.

Inddigo précise que l'indexation des tarifs R1 et R2, sont classiques pour ce type de contrat. Les formules d'actualisation sont appliquées conformément au contrat de délégation de service public.

<u>Prix moyen de la chaleur</u>	62,76 €HT/MWh
	65,6 €HT/MWh en moyenne sur les réseaux de chaleur bois en France selon l'étude AMORCE 2015

Analyse du compte d'exploitation

	2013	2014	2015	2016
Prix moyen (€HT/MWH)	62,24 €	69,27 €	66,74 €	62,76 €
Produits d'exploitation (€)	5 661 030 €	5 226 840 €	5 433 641 €	5 538 551 €
CA (€)	4 097 871 €	3 741 452 €	4 115 502 €	4 267 113 €
CA R1 (€)	2 743 628 €	1 959 346 €	2 174 089 €	2 232 431 €
CA R2 (€)	1 354 243 €	1 782 106 €	1 941 413 €	2 034 682 €
Autres produits (€)	1 563 159 €	1 485 388 €	1 318 139 €	1 271 438 €
Dépenses d'exploitation (€)	5 436 551 €	4 988 437 €	5 245 533 €	5 354 137 €
P1 (€)	3 690 793 €	2 550 122 €	2 658 721 €	2 718 887 €
P'1 (€)	137 994 €	179 104 €	200 637 €	142 416 €
P2 (€)	1 227 246 €	1 179 463 €	1 309 064 €	1 310 337 €
P3 (€)	236 668 €	354 395 €	257 526 €	256 714 €
Amortissement / Provision (€)	143 850 €	725 355 €	819 585 €	925 783 €
Résultat d'exploitation (€)	224 479 €	258 403 €	188 108 €	184 414 €
Résultat avant impôts (€)	202 105 €	179 270 €	148 500 €	111 560 €
Résultat net (€)	108 926 €	117 546 €	97 372 €	73 150 €

Inddigo rappelle que la création d'une société dédiée à la délégation du SICSEF permet une meilleure transparence des comptes financiers.

En recette :

Le CA R1 fluctue selon les années en fonction des MWh et de l'indexation des tarifs (baisse du R1) alors que le CA R2 est en constante augmentation.

Les autres produits sont les ventes d'électricité, en baisse sur les trois derniers exercices, ainsi que les droits de raccordement, variables d'une année à l'autre (30 297 €HT en 2016).

En dépense :

Les achats de combustibles ont légèrement augmenté (+2,3% entre 2015 et 2016), correspondant à une hausse des consommations. Les arrêts de production de la chaufferie biomasse ont cependant entraîné une réduction des achats de bois, compensé par un achat de gaz naturel plus important.

Il est observé une augmentation importante du poste « Fournitures Consommables Outillages » (+264,3% entre 2015 et 2016), expliquée par les incidents techniques sur la chaufferie biomasse.

L'augmentation du poste « Impôts et taxes » s'explique par une régularisation des taxes foncières sur le site de la chaufferie biomasse.

Les postes « Sous-traitance » et « Assurance » ont été réduits depuis 2015 du fait que peu de travaux aient été réalisés sur ce dernier exercice.

Résultat :

Le résultat d'exploitation est stable par rapport à celui de 2015. Il représente 4,3% du chiffre d'affaires.

Le résultat net diminue par contre de près de 25% en raison de frais financiers plus importants en 2016.

QUESTIONS DE LA CCSPL

Relations Délégateur / AMO

Question : Est-il possible d'évaluer la performance de SEFIR sur les éléments de réponses fournis et la qualité des informations obtenues ?

Réponse : Au regard des autres contrats suivis par Inddigo, SEFIR fait preuve d'une bonne coopération.

Facturation ECS

Question : Le comptage thermique de l'ECS et la facturation en MWh constitueraient une optimisation du système en incitant les abonnés à améliorer la performance de leur système de distribution secondaire. De cette façon, les abonnés réalisant des travaux d'amélioration pourraient être avantagés par rapport à des abonnés qui n'engageraient aucune mesure.

Dans un premier temps, Hélios souhaiterait obtenir un inventaire des équipements de comptage par sous-station.

Cette approche pourrait-elle faire l'objet d'une analyse plus approfondie par Inddigo ?

Réponse : Au regard de l'analyse de SEFIR sur la période estivale (consommation d'ECS uniquement), il est confirmé que le coefficient de 0,1 est favorable aux abonnés de manière globale sur le réseau.

Inddigo confirme que ce coefficient est en général sous-estimé sur les bâtiments existants mais surestimé sur les bâtiments récents (RT2012).

L'inventaire des équipements de comptage sera fourni prochainement.

Le SICSEF, Inddigo et SEFIR définiront ensemble la façon dont cette question pourrait être étudiée plus finement.

Xavier MELKI
Président du SICSEF

